

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 5 (1982)

Artikel: Un récit : l'homme qui tua son mort
Autor: Surdez, Denys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un récit: l'homme qui tua son mort

C'est une histoire bien étrange que celle-ci. Je l'ai entendue au Moulin-Jeannotat. Elle montre bien la peur du Malin et des maléfices imprégnant autrefois l'esprit des gens habitant les fermes ou les hameaux de la Montagne des Bois.

Depuis plusieurs semaines, en ce rude hiver de 1902, les dévateurs de bois étaient à la besogne dans les Côtes du Doubs. Jusqu'en février, les bûcherons avaient manié la grande cognée et la longue scie à deux mains.

Pas ou peu de chemins de charriage dans les forêts de la « Grosse-Côte » recouvrant les pentes abruptes et rocheuses dévalant jusqu'à la rivière. Après avoir détaché les branches à la hache, ététe les cimes, dépouillé les troncs de l'écorce, il fallait bien sortir le gros bois pour le glisser jusqu'au Doubs. C'était le travail des « dévateurs ». Besogne dangereuse et pour les hommes, et pour les robustes chevaux halant les troncs jusqu'au haut des « dévaloirs ». Jetés à l'eau, ils étaient alors pris en charge par les flotteurs et les piqueurs de bois jusqu'à l'arrêt, un peu en amont de Saint-Ursanne.

En ce jour de novembre, on travaillait ferme pour en finir dans les hauts de la coupe, non loin des Prailats, hameau de la commune des Bois. On se hâtait car il y aurait deux jours de repos : la Toussaint et le jour des Trépassés.

La nuit tomba vite ; déjà le brouillard remontait de la vallée, noyant peu à peu la forêt dans la grisaille de cette fin d'après-midi.

Soudain, un cri sourd ! Une « bille » s'était mise en mouvement, renversant un homme et lui passant sur le corps. On accourut, mais déjà la mort avait marqué son passage.

Les bûcherons criaient : « Célestin, tu nous entends ? » Aucune réponse, pas le plus petit geste. Les yeux étaient grands ouverts, la bouche, d'où coulait un filet de sang, muette. « Pauvre Célestin, si bon travailleur, si gai, tou-

jours le mot pour rire. Heureusement, il ne laisse ni femme, ni enfant. Voilà peut-être ce qui nous attend un jour. Fichu métier ! ».

Les hommes restèrent un long moment silencieux, ils avaient ôté leur « cape à pouce » et regardaient le malheureux Célestin. « On ne peut le laisser là, dit enfin un dévaleur. Il faut faire les choses comme on doit. La baraque de Clovis n'est pas loin, on va le porter là ».

Clovis, vieux garçon dans la septantaine, logeait dans une mesure moitié bois, moitié torchis, ancien refuge à bétail qu'il avait aménagé au mieux, mais l'odeur du bétail et du fumier subsistait. Il n'y avait qu'une pièce avec une longue table grossièrement équarrie, un banc, un tabouret, un vaisselier rongé par les vers, un gros coffre et une paillasse rembourrée de fougères sèches. A droite d'un âtre où pendait la crêmaillère, deux fusils de chasse accrochés à la paroi noirce.

Il était bricoleur-né, braconnier dans le sang. Il fournit aux fermiers des alentours des paniers, des vans, des corbeilles qu'il tressait fort bien, des ruches en paille, ramassait l'herbe à matelas, construisait pièges à grives, lacets pour la capture des lièvres, faisait provision de graisse de blaireau, de renard et j'en passe.

On le demandait surtout comme veilleur de morts. Dans le pays, il était de tradition de ne jamais laisser seul un trépassé durant les trois jours précédant l'inhumation. Certes, durant la journée et la soirée, les membres de la famille se relayaient pour prier et recevoir les visites. Mais, dès dix heures du soir et jusqu'au matin, on avait recours à l'assistance d'un veilleur. Il ne devait pas s'endormir, prendre bien soin de la lampe à huile, des bougies ou des cierges, garder toujours ouvert un guichet ou un œil-de-bœuf. On ne sait pas exactement quand l'âme du défunt quitte la maison, aussi doit-elle trouver passage libre pour rejoindre son Créateur.

Les « glisseurs », s'étant signés, remirent leurs coiffes

de laine et déposèrent le Célestin sur une luge basse servant au transport du « bois de stère ». Tandis qu'un des hommes ramenait les chevaux, ils s'acheminèrent vers le replat des Prailats où se trouvait la demeure de Clovis.

Entendant leur appel, il ouvrit l'huis. « Il s'est passé quelque chose ? » dit-il en découvrant la luge et l'homme étendu. On ne lui répondit pas. Se baissant, il éclaira de sa lanterne la forme sombre : « Oh ! C'est le Célestin. Il est mort ? – Oui, Clovis, tu sais qu'il était seul, sans nul parent. Alors, nous te demandons de le garder chez toi jusqu'à l'enterrement et de le veiller puisque tu en as l'habitude. C'est nous qu'on te payera. – Je le fais volontiers, je veillerai bien sur lui, comme si c'était un chire. Le temps me passera vite, j'ai du travail devant moi, les visites seront rares et le Célestin ne me gênera guère ».

Les « glisseurs » remercièrent et s'enfoncèrent dans la nuit.

Sitôt la porte refermée, le solitaire « fit » de la place. Selon la coutume du pays, il déposa le défunt au long du banc, chercha longtemps un vieux chapelet qu'il plaça entre les mains jointes, recouvrit le corps, sauf la tête, d'un gros drap de toile de lin écrue qu'il tira du coffre. Il décrocha le crucifix suspendu à une poutre et le déposa sur la poitrine de son mort.

Après avoir disposé une chandelle allumée sur un tabouret à trois pieds, ainsi que la traditionnelle et indispensable assiette remplie d'huile où trempait une mèche en poils tressés donnant une pâle lumière, il ouvrit un petit guichet du côté de bise.

Ayant fait ce qu'il fallait faire, il se dit qu'il était temps de se restaurer. Décrochant la marmite de la crémaillère, il plongea la louche dans la soupe épaisse et coupa une grosse tranche de pain noir. Après avoir soupé, il prit sa pipe de Maïche, la bourra, l'alluma avec une braise qu'il tira de l'âtre avec ses doigts racornis.

« Ce n'est pas tout, pensa-t-il, au travail ! Le fermier des Fonges veut ses cartouches pour demain. Il est temps de les fabriquer ».

Clovis confectionnait la plupart des cartouches utilisées dans la contrée. Personne ne savait mieux que lui doser le calibre des plombs, fondre la balle, préparer les bourres en tenant compte de chaque arme, calculer le nombre et la grandeur des projectiles selon le genre de chasse : sangliers, renards, lièvres, chevreuils, rapaces, ramiers et autre gibier.

Ayant terminé la commande de Jean Frésard, il pensa : « Maintenant, il faut que je travaille pour moi. Les grives sont nombreuses, avec cette neige elles ne trouveront plus leur nourriture habituelle. C'est le moment de préparer mes pièges ».

Prenant l'une après l'autre une vingtaine de minces baguettes de noisetier, il les brisa à demi de façon à former un triangle ayant un pied de côté. Puis, avec le crin pris à la queue des chevaux, façonna des nœuds coulants qu'il suspendit à un des sommets. Il ne lui restait plus qu'à placer ses pièges aux branches basses des grands sapins au pâturage du Bois-Banal après avoir accroché à leurs bases les grappes écarlates du sorbier des oiseleurs.

Vers les onze heures, il sortit un instant, scrutant la nuit. « Il va geler, pensa-t-il, bon temps pour l'affût. Les renards vont venir sur les fumiers. Dommage que le Célestin soit là. Enfin, on ne peut pas tout avoir. Il aimerait aussi mieux être ailleurs, le pauvre ». Il rentra, découpa une tranche de lard, ressortit le pain, s'en alla querir le cruchon de gros rouge et s'assit près du feu. Il mangeait lentement tout en regardant le défunt allongé sur le banc.

Soudain, il sursauta et demeura pétrifié. Les paupières du mort s'étaient entrouvertes. Peu à peu, elles découvrirent les yeux, des yeux qui le regardaient. Des yeux bien vivants.

Un instant, pris de panique, il songea à s'enfuir, mais ne pouvait bouger. D'ailleurs, les paupières se refermaient. Mais, quelques instants plus tard, ce ne fut plus de peur qu'il frissonna, mais de terreur. Une terreur irraisonnée. Une des mains, qu'il avait jointes pourtant, pendait maintenant hors du drap, presque jusqu'à terre.

Jamais, depuis trente ans qu'il veillait, il n'avait connu pareille mésaventure. Il était pourtant courageux, n'avait peur de rien, ni des gabelous, ni des gendarmes. Mais, cette fois, il ne s'agissait pas d'échapper aux gardes-chasse de la Montagne ou aux douaniers français, mais aux esprits.

Se remettant un peu, il s'approcha de Célestin, le toucha. Il était immobile et froid comme du marbre. Il retourna s'asseoir, essayant de remettre de l'ordre dans son cerveau, mais n'osa plus regarder son mort pendant un long moment.

Quand il se hasarda à jeter un coup d'œil au trépassé il ne peut retenir un cri. Les yeux le regardaient à nouveau.

Il se ressaisit. Non, lui, Clovis, ne pouvait plus longtemps supporter d'être ainsi nargué par le Démon, car il en était de plus en plus sûr, c'était un tour du diable.

Il se remémora les conseils que la Zoé, sa tante, une vieille fille que l'on disait jeteuse de sorts – ce qui était bien loin de la vérité – lui prodigua avant sa première veillée funèbre :

« N'oublie pas de laisser une ouverture pour le passage de l'âme, car parfois elle demeure encore des heures, voire des jours, dans le corps.

» C'est le moment choisi par Lucifer pour essayer de faire revivre le mort et tenter de prendre son âme.

» Il est puissant, très puissant, aussi ne lui laisse pas le temps d'exercer ses sortilèges. Si tu vois que ton mort ouvre un œil, si un tressaillement ou un autre signe de vie se manifeste, donne-lui un fort coup sur la nuque

avec la main. Nul ne s'en apercevra et tu auras fait œuvre pie car l'âme sera définitivement sauvée ».

Célestin fixait toujours Clovis. L'angoisse du veilleur avait disparu.

« Pauvre vieux, lui dit-il, ne crains rien. Il ne t'aura pas. Je ne le laisserai pas faire ».

S'approchant du corps toujours étendu sur le banc, il lui souleva la tête et asséna un coup violent sur la nuque de son mort, lequel hélas ne l'était pas et revenait lentement à lui, comme l'on dit.

Cette fois, il n'y eut plus de manifestation du Démon. Célestin, maintenant, était mort, bien mort.

Vers minuit, Clovis referma la petite ouverture. Il était content. Le Malin ne reviendrait plus, à l'ultime instant, s'emparer de l'âme du pauvre Célestin.

Denys Surdez